



Action de formation : 03242512014

ZI Sud - 18, Rue des Frères Lumière 14120 MONDEVILLE (centre0227)
Numéro de déclaration d'activité : 11757341275,
préfecture de ILE DE FRANCE.
Surveillant de l'examen : DEVILLIERS FREDERIC

**Attestation de compétences
relative à l'intervention à proximité des réseaux**

(application de l'article R. 554-31 du code de l'environnement
et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié)

Domaine de compétence couvert par l'attestation :

(Cas où l'employeur est un responsable de projet ou son représentant)

Préparation et conduite de projet (Concepteur)

(Cas où l'employeur est un exécutant de travaux)

Encadrement de chantiers de travaux (Encadrant)

Conduite d'engins ou Réalisation de travaux urgents (Opérateur)

Nota : l'attestation comme Concepteur vaut attestation comme Encadrant ou Opérateur, et l'attestation comme Encadrant vaut attestation comme Opérateur. Ne cocher toutefois qu'une seule des 3 cases ci-dessus.)

Je, soussigné HABRIAL Aurélie, agissant en qualité de Directrice de Centre

Atteste que

M. /Mme. Benoit LAMOURE

Présenté par : DYNAMIC RH 02, 1 rue de la logistique 42000 SAINT-ETIENNE
à l'examen tenu le 09/12/2025 relatif au domaine de compétences susmentionné,
sous le n° ticket d'examen 0595376EFCCC

a réussi cet examen.

La présente attestation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen mentionnée ci-dessus, ou du 1er janvier 2017 si la date de réussite à l'examen est antérieure au 1er janvier 2017.

Elle permet la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), dont le délai de validité ne peut dépasser celui de la présente attestation.

Cournon D'auvergne, le 6 janvier 2026

Directrice de Centre,

HABRIAL Aurélie

GROUPE ABSKILL
ABSKILL
18 Rue Le Corbusier
63800 COURNON D'AUVERGNE
04 73 62 10 02 - clermont@abskill.com
RCS de Rennes 509 432 902 APE 8553Z



Nota : la présente attestation n'a pas de valeur pour l'application d'autres réglementations que celle mentionnée dans le titre ; elle ne dispense pas non plus des autorisations nécessaires le cas échéant pour l'accès aux ouvrages des exploitants.



Action de formation : 03242512014

Je soussigné, **HABRIAL Aurélie** agissant en qualité de Directrice de Centre, atteste que

Benoit LAMOURÉ, Interimaire de DYNAMIC RH 02

a suivi la formation suivante :

■ Intitulé de la formation

TP1008-3 / AIPR-AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX - NIVEAU OPERATEUR

■ Nature

Action d'acquisition, d'entretien et de perfectionnement des connaissances

■ Objectifs

- Appliquer la règle des 1 mètre devant les affleurements
- Rechercher en sécurité les réseaux et branchements en fonction des informations disponibles
- Arrêter les travaux si la position du branchement / réseau n'est pas comme attendue
- Connaître la règle des 4A

Action de formation *

■ Lieu de formation

ABSKILL I CLERMONT FERRAND 18 RUE LE CORBUSIER, 63800 COURNON D'AUVERGNE

■ Dates

Du 09/12/2025 au 09/12/2025

■ Durée

7 heures

■ Intervenant(s)

DEVILLIERS FREDERIC

■ Résultats de l'évaluation des acquis

- Théorie : acquis, le 09/12/2025

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Cournon D'auvergne, le 09/12/2025

Directrice de Centre,
HABRIAL Aurélie

GROUPE ABSKILL
ABSKILL I
18 Rue Le Corbusier
63800 COURNON D'AUVERGNE
04 73 62 10 02 - clermont@abskill.com
RCS de Rennes 509 432 902 APE 8553Z